

CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 17 OCTOBRE 2023

Présents :

- M^{me} Guillaumie, adjointe aux affaires scolaires de Hudimesnil.
- M. Le Frapper, adjoint aux affaires scolaires de Le Loroux.
- M. Brault, Délégué Départemental de l'Education Nationale.
- M^{me} Jouanin, Directrice.
- M^{mes} Besnard, Chantroy, Chevalier, Gelfroy, professeurs des écoles.
- M^{mes} Chemin, Juliette, Lafosse, Simon, Vard, M. Beaugnot, titulaires des représentants de parents d'élèves.
- M^{mes} Beaubigny, Hinard, Madelon, suppléantes des représentants de parents d'élèves.
- M^{me} Herrennau, présidente de l'association des parents d'élèves et suppléante des représentants de parents d'élèves.
- Lia Rose CE2, Charlie Hinard CE2, Agathe Cahvez CM2, Eliso Savi CM2, élèves délégués élus des classes de CE2/CM1/CM2.
- Excusés : M^{me} Lecomte, mère de Le Loroux.
- M. Messing, mère de Hudimesnil.
- M^{me} Zimmer, inspectrice de l'Education Nationale
- M^{me} Hémin et Cozognier, Professeurs des écoles.
- Mme Mandini et M. Hérasse, suppléants des représentants de parents d'élèves
- Mme Chevalier
- Secrétaire de séance : M^{me} Chevalier

1. Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Le taux de participation aux élections de représentants de parents aux conseils d'école était de 42%. Le conseil d'école donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. Il est constitué pour une année et siège véritablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Seuls les parents titulaires ont le droit de vote et représentent toutes les familles.

2. Bilan du conseil d'élèves du 13 octobre 2023 (par les élèves-délégués)

Les enseignants ont décidé de faire réfléchir les élèves sur les règles de la cour qui sont bien connues mais parfois mal comprises.

Règles de la cour

- Les trottinettes** se foncent dedans, c'est dangereux. Il ne faut pas les jeter par terre; ça abîme les pointes. On n'a pas le droit de pousser les vélos. Il faut les garer au garage. A la fin des récré, il faudrait prendre l'habitude de les ranger.
- Les vélos doivent rester sur le circuit. Ils peuvent renverser quelqu'un et on a besoin de place pour les autres jeux.
- Certains grands jouent aux vélos sur le temps du midi. Il faut leur rappeler que l'utilisation des vélos et trottinettes est interdite à partir du CE2.
- Les CM aimeraient bien de nouveaux swings. *L'équipe enseignante ne trouve plus ce type de produit. Ce sont toujours les mêmes grands qui jouent sur les vélos le midi. La Directrice va leur rappeler les règles.*
- Les cerceaux, les roues**
Ne pas les lancer, ça peut faire mal.
- Les cordes à sauter**
Ne pas les accrocher aux vélos, ça casse les cordes.
- Les jeux de construction**
Ne pas les lancer, nous pouvons nous faire mal et cela peut les casser.
Il faut respecter l'emploi du temps.
- Les élèves de la classe de CE1/CE2 peuvent y jouer tous les matins pendant que les CP/CE1 jouent au foot sous le préau et inversement l'après-midi.
- Le midi, les jeux de construction peuvent être utilisés prioritairement par la classe de CP/CE1 le lundi, par la classe de CE1/CE2 le mardi, par les CE2/CM1 le jeudi et par les CM1/CM2 le vendredi.
- Le foot sous le préau**

Il ne faut pas tirer trop fort.
Ne pas jouer au pied dans la cour sur le temps du midi.
Ne pas lancer le ballon trop haut à la main pour ne pas le perdre sur le toit.
Les CP-CE rappellent que les CM doivent nous laisser la place sous le préau l'après-midi lorsqu'on sort.

Les roues

Les grands prennent de force les roues des petits. *Ce n'est pas normal !*
Il ne faut pas les lancer, ça peut faire mal.

Les tables de ping-pong

Elles sont fragiles. *Il faudrait demander à une adulte de les ouvrir et les refermer car les élèves n'y font pas très attention. On pourrait les laisser ouvertes toute la journée quand il ne pleut pas.*

Jeux sur l'herbe

Il faut respecter les arbres fruitiers. Pourrions-nous les protéger avec des tuteurs ?
Mme Guillaumie s'en occupe.

Si nous avions une baguette magique, nous aimerions qu'elle apporte :

- des vélos pour tous,
 - des chasubles, nous allons pouvoir en fournir
 - des tables fixées au sol pour dessiner nous avions des tonneaux qui n'ont pas tenu dans le temps, il faudrait en demander à certains parents
 - un grand jeu d'échec et un damier. *Les tracts peuvent être facilement faits. On peut aussi en tracer un sur un tourti.*
 - une cabane mais le problème *De nombreux élèves traient s'y cacher ou la casser, ce n'est peut-être pas une bonne idée...*
 - de nouvelles raquettes de ping-pong. *Il va en être acheté de nouvelles.*
 - un baby-foot d'extérieur
 - un deuxième panier de basket. *Cela a déjà été demandé et devrait être réalisable.*
 - plus de roues et des swings roliers pour les grands
- Notre baguette magique nous changerait le fond de la pelouse qui n'est pas très joli. Les élèves feraient une fresque sur une planche qui serait fixée sur le grillage. La cour pourrait être plus fleurie, bien rangée et calme.

...Mais nous sommes déjà très bien dans notre école !

Divers

On remercie Bernard pour ses bons plats. On aimerait des pizzas avec d'autres garnitures et moins de fromage. *Mme Guillaumie en parlera à Bernard.*
Serait-il possible de changer de menus le vendredi ? C'est toujours du poisson.
Tous les adultes de l'école sont très gentils. Nous sommes aussi très bien aidés à l'étude.
Beaucoup de CM ont peur d'aller au collège. *Il faut se rassurer une visite sera organisée et des génies viendront nous voir.* Nous sommes contents du thème de l'année (le sport).
Nous sommes contents d'aller en Angleterre.

3. Bilan de rentrée

Effectif de rentrée : 132 élèves
Quelques inquiétudes ont été ressenties concernant les classes à doubles niveaux. La Directrice tient à souligner que cette situation est inévitable et normale. Tous les élèves aborderont le programme du niveau des élèves. Des temps de devoirs communs et des récréations communes ont été mis en place pour que les élèves de la même tranche d'âge se retrouvent.

4. Organigramme et charte de l'école

Un travail de clarté a été engagé il y a sept ans. L'organigramme de l'école a été présenté avec quelques modifications par rapport à l'an dernier. Mme Gwénaëlle GEFROY remplace Mme Manon BRIEC, Mme Triphine SCARPITTA remplace Isabelle CLEMENT-COTTUZ et M. Johnny HAREL remplace Antony MARGRAIN

La charte du bien vivre ensemble est aussi relue. L'objectif de cette charte est la réussite de tous les élèves dans une ambiance sereine.

L'organigramme et la charte seront envoyés aux familles par mail et affichés à l'extérieur.

5. Le règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'année scolaire 2022-2023 est relu.

Des modifications sont apportées.

Conformément à la loi sur l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans (au lieu de 6 ans), l'instruction scolaire est obligatoire pour les enfants nés entre le 01/01/2020 et le 31/12/2010.

Les parents des enfants du CP au CM2 déjeunent à la cantine devront penser à fournir une serviette en tissu, dans une trousse ou une boîte, chaque lundi...

Le règlement est voté et accepté à l'unanimité.

Il sera distribué et devra être signé par les parents.

6. Plan PHARE (plan de prévention du harcèlement)

La directrice rappelle qu'on peut parler de harcèlement lorsqu'un élève subit des violences répétées verbales ou physiques d'un autre élève sur une longue période. Sinon, il s'agit d'intimidation (qui ne sera pas non plus ignorée par l'équipe enseignante).

Un protocole de traitement d'une situation de harcèlement existe dans l'école. Le cas échéant, il sera proposé des entretiens individuels de l'élève victime, du harceleur et des témoins. Les parents des victimes, des auteurs et des témoins seront aussi entendus. Des mesures de protection pour la victime seront décidées. Des rencontres régulières avec l'élève victime et ses parents seront aussi proposées.

En cas de petits conflits, l'équipe éducative incite les élèves à s'expliquer à se faire des messages clairs. Cela vise à orienter la discussion vers la résolution non-violente des petits différends dans un esprit de responsabilité, de respect mutuel et de construction de l'autonomie.

7. Actions réalisées au cours du 1^{er} trimestre et projets des 2ème et 3ème trimestres

Dans le cadre du projet d'école, des actions ont été mises en place :

Fin septembre : les élèves des classes élémentaires ont participé à l'opération « Agissons pour la planète » aux abords de l'école. Nous constatons qu'il y a de moins en moins de déchets.

Du 13 au 24 septembre, les élèves de CP, CE1 et CM1 ont passé des évaluations nationales en français et en mathématiques. L'analyse des résultats a montré qu'il fallait poursuivre le travail en résolution de problèmes et lecture à voix haute (fluence). Toutes les enseignantes suivent actuellement un plan de formation sur la résolution de problèmes.

Du 25 septembre au 6 octobre, les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont allés tous les jours à la piscine. Cet enseignement massé permet de progresser plus rapidement.

Le vendredi 20 octobre vers 9h30, tous les élèves participeront à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie », créée par l'Association Européenne contre les Leucodystrophies. Ce sera l'occasion de promouvoir et développer la pratique du sport. Ce sera aussi un moyen de sensibiliser les élèves au handicap, à la différence et à la solidarité en s'investissant pour une bonne cause.

Un match de Noël aura lieu le vendredi 1^{er} décembre dans la salle polyvalente. Le spectacle de Noël se tiendra le vendredi 8 décembre.

Afin de poursuivre la sensibilisation à l'écocitoyenneté, les collectes de papier (containeur près de la cantine, poubelle noire à la sortie de l'école) et de cartouches d'encre se poursuivent cette année. Merci à tous les participants.

Projets

- Sortie cinéma en décembre pour les élèves de maternelle

- Carnaval à l'école le mardi 13 février 2024

- Les élèves de MS, GS, de CP/CE1 et de CE1/CE2 se rendront à la piscine tous les jours du 25 mars au 5 avril 2024

- Correspondance avec des classes de l'école de Thornford et Classe découverte en Angleterre pour les CE2/CM1/CM2 du 9 au 15 juin. Visite de Londres et rencontre des correspondants, du 9 au 15/06

3

- Correspondance de la classe de CP/CE1 avec une classe de CP/CE1 de Sartilly. Sortie à la Lucerne et sortie dans la baie du Mont St Michel.

- Pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et de CM1/CM2, un atelier « Recyclage » sera présenté par un intervenant de la communauté de communes de Granville au mois de janvier.

- Le jeudi 14 mars (et non le 4 avril comme il l'avait été annoncé), journée banalisée dédiée au sport et à la santé avec intervention de personnes travaillant dans ces domaines.

- Activité voile et char à voile pour les CM2

- Découverte de l'équitation (juin), de l'escalade (en février) et du golf pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2.

- Sortie en vélo pour les classes de CE1/CE2 (le 1^{er} juillet) et CM1/CM2 (le 2 juillet)

- Exposition des productions artistiques le vendredi 31 mai et Run & Bike le dimanche 2 juin

- Une journée Equitation découverte pour les maternelles (en fin d'année)

- Chorale/Remesse le vendredi 28 juin

8. Les mesures de sécurité

Un exercice d'évacuation incendie et un exercice attentat ont eu lieu durant la première période. Les élèves ont bien réagi.

9. La coopérative scolaire (Association socio-éducative)

Cette association est gérée par l'école. Mme Jouanudin, Directrice est présidente, Mme Chevalier est trésorière et Mme Vard est secrétaire.

Le renouvellement du bureau est voté et renouvelé à l'unanimité.

Le bilan financier de l'année 2022/2023 était créancier de 7119€ fin juillet, des factures importantes ont été réglées depuis (voyage Puy du Fou, avance Angleterre...).

A ce jour, 105 cotisations ont été perçues sur 132 élèves, nous remercions les parents.

Actions : photos de classe, vente de chocolats de Noël, vente de gâteaux dans l'année pour aider au financement des sorties.

L'année dernière, grâce aux participations des familles, ont été achetées : un vidéoprojecteur, des ballons, des livres, des jeux pédagogiques, des jeux de cour, 1 abonnement par classe...

Les rapports moral et financier sont votés et acceptés à l'unanimité.

10. Association des parents d'élèves

Le nouveau bureau de l'association des parents d'élèves est constitué de : M^{me} Herremann Blandine, Présidente, M^{me} Damin, vice-présidente, M^{me} Madelon Julie, trésorière, M. Grigy Julien, vice-trésorier, M^{me} Quessel Stéphanie, secrétaire, M^{me} Blondel, vice-secrétaire.

Quelques nouveaux membres : M. Harasse, M^{me} Aubineau, M^{me} Hédoquin, M^{me} Lafosse.

Actions prévues : Marché de Noël et vente de sapsins le 3/12 (livres/les pépinières de la Lucerne) Carnaval et repas le 9/02, Bourse puériculture le 7/04, Kermesse 28/06, et quelques petites ventes...

L'APE explique que ces actions sont nombreuses et variées mais proposées de façon non obligatoires, chacun peut donc choisir d'y participer à son niveau, en fonction de ses préférences. Le but est de toucher le plus grand nombre mais il ne faut pas que les parents d'élèves se sentent contraints de participer.

Peut commentaire au sujet de la page facebook de l'APE : certains parents regrettent qu'elle ne soit pas plus active. Il ne s'agit pas d'une publication destinée à compléter les communications de l'école et avec le droit à l'image, on ne peut pas non plus montrer les enfants...

Rappels sur l'opération « gilets ». Sur la centaine de gilets, 40 étaient défectueux. Ils reviennent à environ 20 Euros, l'APE déplore le manque de qualité. De nouveaux achats de gilets pourraient être proposés mais avec un autre fournisseur. Les modalités sont à définir.

11. Les travaux et achats

La Directrice et les enseignantes remercient la municipalité d'avoir fait faire les travaux régulièrement. Mme Jouanudin remercie d'avoir repeint la classe et d'avoir retiré les rideaux pour poser des stores : la classe est beaucoup plus agréable.

4

Merci pour l'installation du vidéoprojecteur dans la classe de MS/GS.

Un rafraîchissement des autres classes pourrait être prévu à chaque vacances d'été pour garder les locaux en bon état.

12. Questions diverses

Des questions de parents ont été posées :

*Serait-il possible d'avoir une alternative à un plat si un enfant est allergique ? Nous payons le même prix même si l'enfant ne peut pas manger un aliment.

La Directrice précise qu'en cas d'allergie alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé doit être établi par le médecin scolaire, après notification du médecin généraliste. A cette condition, l'enfant apportera son panier-repas les jours concernés. Une alternative au plat ne peut donc pas être envisagée, précise Mme Guillaume.

*Un parent rappelle qu'il est interdit de réclamer des certificats médicaux sauf en cas de maladies contagieuses. Cf. circulaire n° 2004-054 du 23 mars 2004 qui stipule que « les certificats médicaux ne sont exigibles que dans les cas de maladies contagieuses énumérées dans l'arrêté interministériel du 3 mai 1989 ». Cela fonctionne pour l'assiduité et tout le fonctionnement scolaire.

* Certains élèves ne mangent pas suffisamment, surtout en fin de service. *Mme Guillaume assure que les quantités sont présentes mais que certains élèves réclament. Elle rappelle que si nous dépendons d'une cantine centrale, il n'y aurait aucune possibilité d'ajuster.*

Certains parents font la même remarque concernant les quantités servies à la garderie. *Pourrait le goûter n'a pas changé. Les quantités n'ont pas diminué. Il y a de l'eau et suivent les jours : un fruit (saison) + un biscuit, du pain mitella, une part de biscuit roulé, des gâteaux secs, une gaufre, une crème chocolat + gâteau sec, brioche confiture, compote – biscuit. Il n'y a plus de sachets individuels conformément à la loi. Les quantités correspondent à ce qui est conseillé.*

Note : les menus vont changer en novembre.

* Est-ce que la garderie doit fermer avant 18h45 quand il n'y a plus d'enfants ? En effet, la garderie est censée se terminer à 18h45, or il arrive qu'elle soit fermée plus tôt. Nous ne pouvons donc pas récupérer les affaires oubliées par nos enfants.

Madame Guillaume confirme que c'est tout à fait normal, cela permet aussi au personnel de garderie de rattraper le temps perdu lorsque des enfants sont récupérés après 18h45.

* Question concernant l'Angleterre. Le voyage sera-t-il annulé en cas de risque attentat ? C'est la Direction Académique seule qui pourrait décider d'annuler les sorties. Les enseignantes se contentent d'appliquer.

* Plusieurs parents évoquent des enfants qui ont peur d'aller à la garderie. Les enfants seraient menacés de punitions sous forme de lignes pour les enfants qui n'auraient pas prévenu qu'ils allaient à la garderie. *Mme Guillaume s'occupe de cela mais il est rappelé que pour calculer les quantités nécessaires au goûter, les parents doivent prévenir dans la mesure du possible. Les parents rappellent que cela ne dépend pas des enfants et que ces derniers ne devraient pas être punis.*

La séance est levée à 20h28

La secrétaire de séance, Mme CHEVALIER



La Directrice, Mme JOUAUDIN

